

2001^{ème} session du Conseil Exécutif

Intervention de S. Exc. M. Laurent Stéfani

Ambassadeur, Délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO

En cette année charnière, la mission de l'UNESCO apparaît plus essentielle que jamais. Ses valeurs fondamentales, au cœur de son projet universel et humaniste, sont le moteur de l'ambition des Nations Unies.

Alors que nous devons faire face à de nombreuses crises et défis, cette vision fonde toujours notre attachement à l'UNESCO et notre engagement indéfectible en son sein.

Depuis notre dernier Conseil exécutif, en octobre dernier, la France n'a eu de cesse de se mobiliser pour permettre à notre belle Institution de remplir la plénitude de ses missions, au plus près des besoins des populations et de leurs attentes. Dans un contexte international particulièrement dense, elle a pris des initiatives fortes et visibles dans tous les champs d'activité de l'Organisation, notamment par ordre chronologique et par secteurs:

1. L'organisation, au début de janvier dernier, dans le secteur des Sciences sociales et humaines, d'une grande Conférence sur l'aide aux Victimes en particulier du terrorisme, placée sous le patronage de l'UNESCO, visant à encourager les meilleures pratiques et une coordination renforcée des dispositifs nationaux par l'établissement des grandes lignes d'une coopération internationale dans ce domaine.
2. Dans le domaine des sciences naturelles et exactes, l'Alliance Océan-Climat du 28 février et, plus récemment, le lancement du projet Mémoire de la glace, le 8 mars, visant à constituer une bibliothèque mondiale d'archives glacières en vue des recherches futures, compte tenu de la fonte des glaciers provoquée par le réchauffement climatique.
3. Le 3 avril dernier, en présence du Président de la République française, dont le discours est joint, la signature d'un accord de partenariat entre l'UNESCO et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, dans le domaine de l'accès universel à l'information et au savoir, en particulier des jeunes, sur la conservation du patrimoine numérique
4. Dans le secteur de la Communication et de l'Information, essentiel sur les questions non moins cruciales de la liberté d'expression et de la presse, de la sécurité des journalistes et de la lutte contre l'impunité des crimes commis à leur encontre, que défend l'UNESCO, l'exposition « La Presse en Liberté » que nous avons co-organisée avec la Suisse et la Confrérie des Compagnons de Gutenberg, les 22 et 23 mars, et inaugurée en présence de Mme Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et de la Directrice générale.
5. Dans le domaine de la culture et de la protection du patrimoine en péril, sur lesquels nous sommes également en première ligne, très fortement impliqués, aux côtés de l'UNESCO et dans le cadre de sa Stratégie renforcée, adoptée par la Conférence générale de novembre

2015, la Conférence de mobilisation internationale d'Abou Dhabi organisée au début décembre dernier qui a abouti au lancement d'un Fonds international de protection, dont les statuts ont été déposés à Genève le 3 mars et qui est désormais doté de près de 76 MUSD depuis la réunion des donateurs du musée du Louvre, le 20 mars dernier, ainsi que l'adoption récente, à notre initiative et celle de l'Italie, d'une résolution-cadre historique sur ce sujet au CSNU (2347)

Présente sur tous les fronts, l'UNESCO a, pour nous, un rôle essentiel à jouer, à l'avant-garde des efforts de la communauté internationale, pour apporter des réponses collectives, qui soient efficaces et durables. Pour ce qui la concerne, la France restera engagée sur tous ces sujets, avec le souci de permettre à l'UNESCO de concilier ses orientations stratégiques avec ses moyens.

En vue de notre Conseil exécutif, nos priorités sont schématiquement au nombre de trois :

1. Nous aurons à l'automne prochain à nous déterminer sur la personne qui conduira l'Organisation à compter de 2018 et pour les quatre années à venir. Les auditions, les 26 et 27 avril prochain, des neuf candidats déclarés seront à cet égard déterminantes. Ce sera de notre point de vue l'occasion pour Mme Audrey Azoulay, membre de notre gouvernement, ministre de la Culture et de la Communication, dont la France présente la candidature, de partager la vision ambitieuse qu'elle porte pour l'UNESCO et son avenir. Nous nous en réjouissons.
2. Dans le champ crucial de la **culture et de la diversité de ses expressions**, où l'UNESCO reste le référent mondial, acteur moteur de la protection et de la reconstruction des patrimoines, la France, qui vient de rejoindre le deuxième Protocole additionnel à la Convention de 1954 de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, restera pleinement mobilisée au travers de son soutien aux différentes Conventions dont l'UNESCO est la gardienne. S'agissant de la protection du patrimoine en péril et dans le cadre de la Stratégie de renforcement de l'action de l'Organisation adoptée par la Conférence générale de novembre 2015, nous avons travaillé sans relâche pour trouver les financements nécessaires à la protection des biens culturels et des sites, ainsi qu'à la lutte contre les trafics illicites. C'est dans cet esprit que s'inscrit la création de la Fondation ALIPH pour la protection des patrimoines en danger, à la suite de la Conférence d'Abou Dhabi. Nous nous réjouissons que l'UNESCO, qui a été étroitement associée à ce processus depuis le début, puisse continuer à y participer pleinement et dans les meilleures conditions avec le soutien des Etats membres du Conseil exécutif, sur le consensus duquel nous souhaitons pouvoir nous appuyer pour avancer, dans l'intérêt de tous, de manière très opérationnelle dès le second semestre 2017..
3. L'UNESCO est également un acteur de référence incontournable en matière de développement durable. A la suite des Accords de Paris de décembre 2015, l'Organisation et ses programmes scientifiques (MAB, Océan et COI, Eau et PHI, etc.) doivent continuer à s'impliquer sur ces questions stratégiques pour l'avenir de la planète et les générations qui nous suivront. Dans le domaine des **sciences exactes et naturelles**, la France restera là aussi très mobilisée. En matière de **Sciences humaines et sociales**, la France restera également très active. Avec l'Argentine, le Japon et le Liban, elle portera lors de ce Conseil, une initiative sur l'importance du son dans le monde actuel et la promotion des bonnes pratiques. Nous espérons qu'elle sera soutenue par le plus grand nombre.

L'éducation, la scolarisation des enfants et la lutte contre l'analphabétisme, qui doivent nous rassembler, demeurent une priorité, la condition de tout. La France se félicite, à cet égard, de l'affirmation du rôle de chef de file et de coordination de l'UNESCO. Elle restera pleinement engagée

à ses côtés dans la mise en oeuvre de l'ODD 4 et du Cadre d'action 2030, notamment au travers de sa participation aux travaux engagés par le Comité directeur.

Sur l'ensemble de ces sujets d'intérêt commun, il nous faut ainsi avancer, aller plus loin encore, sans jamais renoncer à nos ambitions. Pour cela, **nous avons besoin d'une UNESCO forte et visible, ancrée sur une gouvernance renouvelée, claire et efficace. Il faut en particulier lui permettre de renforcer sa présence sur le terrain aux plus près des besoins des populations, à travers notamment le réseau des bureaux hors-siège, auquel les réformes engagées doivent profiter au premier chef.**

Nous nous en sommes donné les moyens, avec la poursuite d'un vaste programme d'améliorations et le lancement d'un processus de dialogue structuré sur le financement. Visant à progressivement à mettre en place un cadre budgétaire véritablement intégré, celui-ci devrait nous permettre de mieux affecter des ressources certes plus diversifiées mais également très contraintes en donnant clairement la priorité aux programmes. C'est dans ce contexte que nous aurons cette année à adopter notre prochain projet de Budget et de programme (39C/5) pour 2018-2021. L'UNESCO doit pouvoir à cet égard réaffirmer sa portée universelle, avec la participation de tous, chacun à hauteur de ses moyens, au bénéfice des missions de l'Organisation dont nous appuyons les efforts inlassables pour diversifier les financements et en développer les sources. Nous appuyons à cet égard la proposition de compromis faite par la Directrice générale et son équipe en faveur d'un budget de 653 MUSD sur deux ans avec un plan de dépenses de 507 MUSD pour un completé pour le prochain biennium, du reliquat de 11 MUSD sur les réserves du compte spécial pour les frais de gestion, à hauteur de 11 MUSD.

La France participera aux travaux du Conseil exécutif avec la conscience de ses responsabilités. En tant qu'Etat du Siège et l'un des tout premiers contributeurs, elle le fera dans un esprit constructif et de transparence avec la volonté partagée de parvenir à des solutions qui permettent de concilier les intérêts de notre Organisation, sa vocation stratégique et la réalité de ses contraintes.

C'est dans cet esprit que s'inscrit notre démarche au sein d'une Organisation dont nous sommes convaincus du rôle déterminant dans notre monde d'aujourd'hui et de demain. C'est également la raison pour laquelle la France a déposé la candidature de Mme Audrey Azoulay pour devenir la prochaine Directrice générale de l'UNESCO, à la suite de Mme Irina Bokova, qui a accompli un travail remarquable à la tête de notre Institution au cours de ces huit dernières années. /.